



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

**AOP « Pineau des Charentes »
Dénominations géographiques complémentaires
« Ile de Ré » et « Ile d'Oléron »**

Avis de consultation publique

Lors de sa séance du 25/06/2024, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique des projets d'aires géographiques des dénominations géographiques complémentaires « Ile de Ré » et « Ile d'Oléron » de l'appellation d'origine susmentionnée.

Ces projets d'aires géographiques concernent respectivement 10 et 8 communes situées dans le département de Charente-Maritime. La liste des communes proposées est précisée ci-dessous :

Liste des 10 communes composant le projet d'aire géographique de l'AOP « Pineau des Charentes » - Dénomination géographique complémentaire « Ile de Ré » établi par la commission d'experts en vue de mise en consultation publique, après vérification et conforme au code officiel géographique de l'année 2024 : Ars-en-Ré, Le Bois-Plage-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, La Flotte, Loix, Les Portes-en-Ré, Rivedoux-Plage, Saint-Clément-des-Baleines, Saint-Martin-de-Ré, Sainte-Marie-de-Ré.

Liste des 8 communes composant le projet d'aire géographique de l'AOP « Pineau des Charentes » - Dénomination géographique complémentaire « Ile d'Oléron » établi par la commission d'experts en vue de mise en consultation publique, après vérification et conforme au code officiel géographique de l'année 2024 : La Brée-les-Bains, Le Château-d'Oléron, Dolus d'Oléron, Le Grand-Village-Plage, Saint-Denis d'Oléron, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Pierre d'Oléron, Saint-Trojan-les-Bains.

La consultation se déroulera du 21/07/2024 au 21/09/2024 inclus.

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime dans le dossier pourra formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier à l'adresse suivante : 3 rue Samuel Champlain 16100 Chateaubernard ou par courriel à l'adresse suivante : inao-cognac@inao.gouv.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 21/09/2024, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé ainsi qu'au siège de l'ODG Syndicat des Producteurs de Pineau Des Charentes 112, avenue Victor Hugo CS 50012 16121 Cognac cedex aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.